



AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur règlement n° 1167

Le conseil a adopté, lors de sa séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2020, le règlement suivant :

N° 1167 Relatif à l'imposition des taxes foncières et des tarifs, de la surtaxe sur les terrains vagues situés dans le secteur défini à la Loi concernant la Ville de Saint-Basile-le-Grand de 1999 ainsi que la tarification pour le financement des biens et services de la Ville de Saint-Basile-le-Grand pour l'année 2021.

Le règlement n° 1167 entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et toute personne intéressée peut en prendre connaissance au Service du greffe situé au 204, rue Principale.

Saint-Basile-le-Grand, le 17 décembre 2020.

Marie-Christine Lefebvre, avocate, OMA
Greffière

PUBLICATION : Le jeudi 17 décembre 2020 / Babillard de la mairie et sur le site Web de la Ville